

Un grand projet écologique

Un Contrat d'objectif territoire énergie climat a été signé avec l'Ademe.

Une réunion relative au Contrat d'objectif territoire énergie climat (Cotec) s'est tenue à la Communauté de communes mercredi 30 mars. Une convention a été signée, à l'issue de cette réunion, entre le président du Conseil communal, Michel Pattée, et le directeur régional adjoint de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Christian Frouin. Au cours de la réunion ont été présentées les douze actions que la collectivité a ciblées et va mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du volet « énergie climat » de la convention Territoire à

énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) signée en juillet. Elles visent toutes à lutter contre le réchauffement climatique en associant les particuliers, les entreprises, les agriculteurs, les collectivités...

Une aide de 135 000 € pour les trois ans à venir

Ce Contrat d'objectif territoire énergie climat, signé avec l'Ademe, apporte un accompagnement technique et une aide financière de 135 000 € pour les trois ans à venir. Cette somme doit servir à financer des dépenses de fonctionnement :

animation du programme, temps passé par les différents agents en fonction des actions, supports de communication...

Parmi les douze actions, la collectivité met un accent particulier sur l'accompagnement des entreprises dans la réduction des consommations d'énergie et la production des énergies renouvelables ; mais aussi sur l'accompagnement des particuliers dans un auto-diagnostic énergétique (défi familles à énergie positive, auquel douze familles ont déjà participé). Elle encouragera également les déplacements à pied et à vélo.



Doué-la-Fontaine, mercredi 30 mars. Christian Frouin (à gauche) et Michel Pattée, lors de la signature du Cotec.